

Municipalité

Saint-Denis-de-Brompton

Scrutin du

2021

09

19

année

mois

jour

OBJET :

Règlement n° 642 décrétant l'exécution de travaux de modifications au site de traitement des eaux usées, de modifications à l'usine de filtration de l'eau potable, de la construction de réseaux d'eau potable et d'égout le long des lacs Desmarais et Petit lac Brompton et autres travaux connexes pour un montant de 31 425 004 \$ et un emprunt de 31 248 255 \$

AVIS PUBLIC

est, par la présente, donné par

Liane Boisvert

, secrétaire-trésorière :

⇒

aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste référendaire comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste référendaire pour le scrutin en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1.
- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise, situé sur le territoire de la municipalité ou, selon le cas, dans le secteur concerné par le référendum depuis au moins 12 mois le
- et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

*

2021

07

13

année

mois

jour

2.
- avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste référendaire au plus tard le

**

2021

08

20

année

mois

jour

➔

La personne physique doit également être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

ET

⇒

aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste référendaire comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste référendaire pour le scrutin mentionné ci-dessus en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1.
- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité ou, selon le cas, dans le secteur concerné par le référendum, depuis au moins 12 mois le
- et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

*

2021

07

13

année

mois

jour

2.
- avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter le

*

2021

07

13

année

mois

jour

3.
- avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le

**

2021

08

20

année

mois

jour

➔

La personne physique doit également être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

ET

⇒

aux personnes morales qui sont habiles à voter, depuis au moins 12 mois le

que vous pouvez être inscrites sur la liste référendaire pour le scrutin mentionné ci-dessus, en respectant les conditions suivantes :

1.
- avoir désigné, au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle, ni déclarée coupable (au cours des cinq dernières années) d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse le
2.
- avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une résolution au plus tard le

*

2021

07

13

année

mois

jour

*

2021

07

13

année

mois

jour

**

2021

08

20

année

mois

jour

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription, la procuration ou la résolution transmise après le

2021	08	20
année	mois	Jour

**

mais **au plus tard** le

2021	09	04
année	mois	jour

(dernier jour fixé par le greffier ou secrétaire-trésorier pour présenter une demande devant la commission de révision) sera considérée comme une demande de modification à la liste référendaire.

PRENEZ NOTE que

- ➔ Un modèle de formulaire de demande d'inscription, de procuration ou de résolution est disponible au bureau du greffier ou secrétaire-trésorier par courriel au info@sddb.ca ou sur le site internet de la municipalité (voir aussi à la suite du présent avis). Les demandes d'inscription, les procurations et les résolutions prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.
- ➔ Vous aurez la possibilité d'exercer votre vote par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :
 - Entre le dimanche 29 août 2021 et le mercredi 8 septembre 2021, vous devez respecter une demande ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.
- ➔ Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 8 septembre.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le greffier ou secrétaire-trésorier.				
Valérie Manseau, greffière ou Liane Boisvert, Secrétaire-trésorière	<table border="1"><tr><td>819</td><td>846</td><td>2744</td></tr></table>	819	846	2744
819	846	2744		
Prénom et nom	Ind. rég. Numéro de téléphone			
2055, rue Ernest-Camiré, Saint-Denis-de-Brompton	<table border="1"><tr><td>J0B</td><td>2P0</td></tr></table>	J0B	2P0	
J0B	2P0			
Adresse	Code postal			

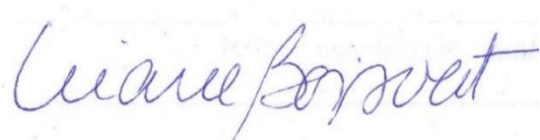
Signature

Donné à

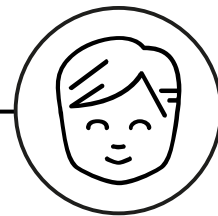
Saint-Denis-de -Brompton
Municipalité

, le

2021	08	09
année	mois	jour


Secrétaire-trésorier

DEMANDE D'INSCRIPTION sur la liste électorale ou référendaire



Propriétaire unique d'un immeuble ou occupant
unique d'un établissement d'entreprise

1 CONTEXTE D'INSCRIPTION

☐ Propriétaire unique d'un immeuble

☐ Occupant(e) unique d'un établissement d'entreprise

Depuis le

Année Mois Jour

Adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise

Numéro et nom de voie

Municipalité

Code postal

Demande d'inscription sur la

☐ liste électorale municipale

☐ liste électorale de la MRC
(si applicable)

☐ liste référendaire

2 PERSONNE* À INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE OU RÉFÉRENDARE

Prénom

Nom

Date de naissance

Année Mois Jour

Numéro de téléphone

Courriel

Adresse du domicile

Numéro et nom de voie

App.

Municipalité

Code postal

* Cette personne doit être majeure et de citoyenneté canadienne. Elle ne doit pas être sous curatelle ni avoir été coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse. Elle ne doit pas avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale ou référendaire, de manière prioritaire, à un autre titre que celui de propriétaire d'un immeuble ou d'occupante d'un établissement d'entreprise.

3 SIGNATURE DE LA PERSONNE

Signature

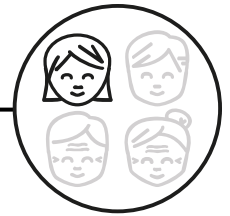
Date

Année Mois Jour

Cette demande d'inscription reste valide jusqu'à ce qu'elle soit retirée ou remplacée.

Veuillez retourner le formulaire au bureau de la présidente ou du président d'élection de la municipalité concernée.

PROCURATION POUR L'INSCRIPTION sur la liste électorale ou référendaire



Désignation de la personne à inscrire sur la liste parmi
les copropriétaires d'un immeuble ou les cooccupants
d'un établissement d'entreprise

1 CONTEXTE D'INSCRIPTION

☐ Copropriétaires indivis d'un immeuble

☐ Cooccupant(e)s d'un établissement d'entreprise



Depuis le

--

Année Mois Jour

Adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise

Numéro et nom de voie

Municipalité

Code postal

Demande d'inscription sur la

☐ liste électorale municipale

☐ liste électorale de la MRC
(si applicable)

☐ liste référendaire

2 PERSONNE* DÉSIGNÉE

Prénom

Nom

Date de naissance

Année Mois Jour

Numéro de téléphone

Courriel

Adresse du domicile

Numéro et nom de voie

App.

Municipalité

Code postal

* Cette personne doit être majeure et de citoyenneté canadienne. Elle ne doit pas être sous curatelle ni avoir été coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse. Elle ne doit pas avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale ou référendaire, de manière prioritaire, à un autre titre que celui de copropriétaire d'un immeuble ou de cooccupante d'un établissement d'entreprise.

3 SIGNATURE DES COPROPRIÉTAIRES OU DES COOCCUPANT(E)S

Les signataires doivent être des électrices, des électeurs ou des personnes habiles à voter. La majorité des copropriétaires ou des cooccupants doivent signer. S'il n'y a que deux copropriétaires ou cooccupants, **ces deux personnes doivent signer.**

Prénom et nom	Signature	Date

Cette procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit retirée ou remplacée.

Veillez retourner le formulaire au bureau de la présidente ou du président d'élection de la municipalité concernée.

RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER UNE PERSONNE PHYSIQUE¹ dans le but de représenter une personne morale

1 PERSONNE MORALE

Extrait des délibérations du conseil d'administration de:

Nom de la personne morale

Numéro et nom de voie

Municipalité

Code postal

Numéro de téléphone

Courriel

2 DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE

Lors de l'assemblée du _____ dûment convoquée et à laquelle il y avait quorum,
Année Mois Jour

il a été proposé par:

Prénom et nom

appuyé par:

Prénom et nom

et résolu de désigner:

Prénom et nom (Administrateur, employé ou membre)

Date de naissance

Année Mois Jour

à signer le registre lors des procédures d'enregistrement et à être inscrite ou inscrit sur la liste référendaire.

Adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise donnant droit à l'inscription²:

Numéro et nom de voie

Municipalité

Code postal

Numéro de téléphone

1. Cette personne doit être majeure, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle ni avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse.

2. Pour tout renseignement concernant votre droit d'inscription, veuillez vous informer auprès de la municipalité.

3 SIGNATURE

Adoptée à _____,

Municipalité

, le _____

Année Mois Jour

Personne autorisée

Prenez note que la résolution prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas remplacée.

Veuillez retourner le formulaire à la municipalité concernée.